

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 01725 Numéro SIREN : 825 166 218 Nom ou dénomination : COSYNDE

Ce dépôt a été enregistré le 29/12/2022 sous le numéro de dépôt 165762



20221657622021

DATE DEPOT : 29/12/2022

N° DE DEPOT : 165762

N° GESTION : 2017B01725

N° SIREN : 825166218

DENOMINATION : COSYNDE

ADRESSE : 9 rue Anatole de la Forge 75017 Paris

MILLESIME : 2021

COSYNDE

Société par actions simplifiée au capital de 3 000 000 Euros

Siège social : 9 Rue Anatole de la Forge- 75017 PARIS

Immatriculée au RCS de Paris sous le n° B 825 166 218

Greffé du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :

30 DEC. 2022

Sous le N° :

165762

**PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 30 JUIN 2022**

L'an 2022

Le 30 Juin,

A 18 heures,

Les actionnaires de la Société se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au 35 rue Jacques Dulud – 92 200 Neuilly sur seine, sur convocation faite par le Président.

Chaque actionnaire a été régulièrement convoqué par lettre simple.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

Sont annexés à la feuille de présence, les pouvoirs des actionnaires représentés et les formulaires de vote par correspondance.

La Société « IDA expertise », Commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoquée, est absente.

La Société « HTOL » représentée par Monsieur Rémi TOLEDANO préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

Madame Joëlle TANJI est désignée comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le secrétaire, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance représentent la totalité des actions ayant droit de vote.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- la copie de la lettre de convocation du Commissaire aux comptes;
- la feuille de présence à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés;
- le rapport de gestion;
- l'inventaire de l'actif et du passif de la Société au 31 Décembre 2021;
- les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2021;
- le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice;
- le rapport du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées ;
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée,

Puis le Président déclare que tous les documents et renseignements prévus par la loi et les règlements, devant être communiqués aux actionnaires, ont été tenus à leur disposition au siège social.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion sur l'activité de la Société ;
- Lecture du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux Comptes ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2021 et quitus à la gérance;
- Affectation du résultat ;
- Lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce;
- Approbation desdites conventions ;
- Questions diverses,
- Pouvoirs à donner.

Le Président donne lecture du rapport de la Présidence.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion et du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2021, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, l'assemblée donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le déficit comptable de <264 314> Euros en totalité au compte « report à nouveau ».

L'assemblée prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'a été effectuée au cours de l'exercice précédent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions relevant de l'article 227-10 et suivants du Code de commerce prend acte que seules conventions conclues au cours des exercices précédents se sont poursuivies, au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

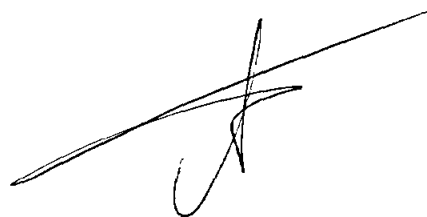
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président

A stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large loop on the left and a vertical stroke on the right.

La Secrétaire

A stylized handwritten signature in black ink, featuring a long horizontal stroke and a small loop at the end.

I. D. A. EXPERTISE

*SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DE PARIS
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE PARIS*

**COSYNDE
SAS au capital de 3.000.000 Euros**

**Siège Social
9 rue Anatole de la Forge
75017 Paris**

oooooooooooooooo

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

SARL au capital de 7623 Euros—siège social 217-219, rue du Faubourg saint Honoré 75008 PARIS
Tél. 01 56 90 19 00 - Fax 01 56 90 19 01
RCS Paris B 414 697 235
SIRET 41469723500029 – APE 6920Z – TVA FR 78414697235

A l'Assemblée Générale de la société COSYNDE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée dans vos statuts en date du 19 janvier 2017, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société par Actions Simplifiée **COSYNDE** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif qu'en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut

raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 21 juin 2022



IDA EXPERTISE,

Représentée par Isabelle AMSELLEM

BILAN - ACTIF

ACTIF	Valeurs au 31/12/21		Valeurs au
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	31/12/20
Capital souscrit non appelé			
ACTIF IMMOBILISÉ			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement			
Frais de développement			
Concessions, brevets et droits similaires			
Fonds commercial (1)			
Autres immobilisations incorporelles			
Immobilisations incorporelles en cours			
Avances et acomptes			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions			
Installations tech., matériel et outillages industriels			
Autres immobilisations corporelles			
Immobilisations corporelles en cours			303 610
Avances et acomptes			
Immobilisations financières (2)			
Participations	7 514 576		7 514 576
Créances rattachées à des participations			
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres Immobilisations financières			
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	7 514 576	7 514 576	7 818 187
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours			
Matières premières et autres approvisionnements			
En-cours de production (biens et services)			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances			
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	109 956		109 956
Autres créances (3)	208 508		208 508
Capital souscrit - appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Actions propres			
Autres titres			
Instruments de trésorerie			
Disponibilités	58 746		58 746
Charges constatées d'avance (3)			
TOTAL ACTIF CIRCULANT	377 210	377 210	468 895
Charges à répartir sur plusieurs exercices			
Primes de remboursement des emprunts			
Écarts de conversion actif			
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	7 891 786	7 891 786	8 287 082

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF

PASSIF	Valeurs au 31/12/21	Valeurs au 31/12/20
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 3 000 000)	3 000 000	1 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	63 574	63 574
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	191 499	952 691
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-264 314	-761 192
SITUATION NETTE	2 990 758	1 255 073
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	477 460	347 644
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 468 218	1 602 716
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles	2 075 686	3 918 946
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 311 714	1 745 128
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 005 242	951 946
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	12 600	58 350
Dettes fiscales et sociales	18 326	9 996
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	4 423 568	6 684 366
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	7 891 786	8 287 082
(1) Dont à plus d'un an	4 941 660	5 221 339
(1) Dont à moins d'un an	-518 092	1 463 026
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

	Du 01/01/21 Au 31/12/21	Du 01/01/20 Au 31/12/20	Variation	
			en valeur	en %
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens & serv.)	249 960	224 970	24 990	11
Montant net du chiffre d'affaires	249 960	224 970	24 990	11
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (amorts), transferts de charges				
Autres produits		1	-1	-100
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)	249 960	224 971	24 989	11
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	457 863	154 563	303 300	196
Impôts, taxes et versements assimilés	447	453	-6	-1
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements	Sur immo : dotations aux amortissements			
et dépréciations	Sur immo : dotations aux dépréciations			
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.			
	Dotations aux provisions			
Autres charges	1	1		
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (2)	458 311	155 016	303 295	196
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-208 351	69 955	-278 306	-398
Bénéfice ou perte transférée				
Perte ou bénéfice transféré				
De participation (3)	250 019	460 786	-210 767	-46
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immo. (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur prov. et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de val. mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	250 019	460 786	-210 767	-46
Dotations amortissements, dépréciations, provisions	120 740	109 911	10 829	10
Intérêts et charges assimilées (4)	84 808	93 181	-8 373	-9
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	205 548	203 092	2 456	1
RÉSULTAT FINANCIER	44 471	257 694	-213 223	-83
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-163 880	327 649	-491 529	-150
Produits exceptionnels				
Charges exceptionnelles	129 816	1 144 219	-1 014 402	-89
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-129 816	-1 144 219	1 014 402	-89
Participation des salariés aux résultats				
Impôt sur les bénéfices	-29 382	-55 378	25 996	-47
TOTAL DES PRODUITS	499 979	685 757	-185 778	-27
TOTAL DES CHARGES	764 293	1 446 948	-682 655	-47
Bénéfice ou Perte	-264 314	-761 192	496 877	-65

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

19
10 992

10 786
11 123

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

	Du 01/01/21 Au 31/12/21	en %	Du 01/01/20 Au 31/12/20	en %	Variation en valeur	en %
CHIFFRE D'AFFAIRES	249 960	100	224 970	100	24 990	11
Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des march. vendues						
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue (biens et services)	249 960	100	224 970	100	24 990	11
+ / - Production stockée						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	249 960	100	224 970	100	24 990	11
CHIFFRE D'ACTIVITÉ	249 960	100	224 970	100	24 990	11
- Matières premières						
- Sous-traitance (directe)						
MARGE DE PRODUCTION	249 960	100	224 970	100	24 990	11
MARGE BRUTE TOTALE	249 960	100	224 970	100	24 990	11
- Autres achats						
- Charges externes	457 863	183	154 563	69	303 300	196
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	-207 903	-83	70 407	31	-278 310	-395
Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés	447		453		-6	-1
- Salaires et traitements						
- Charges sociales						
Total	-447		-453		6	1
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	-208 350	-83	69 954	31	-278 304	-398
Reprises sur dép., prov., amort.						
+ Transferts de charges d'exploitation						
+ Autres produits d'exploitation			1		-1	-100
- Dotations amort. et dépréciations						
- Autres charges d'exploitation	1				1	
Total	-1		1		-2	-215
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-208 351	-83	69 955	31	-278 306	-398
Opérations en commun						
+ Produits financiers	250 019	100	460 786	205	-210 767	-46
- Charges financières	205 548	82	203 092	90	2 456	1
Total	44 471	18	257 694	115	-213 223	-83
RÉSULTAT COURANT	-163 880	-66	327 649	146	-491 529	-150
+ Produits exceptionnels (1)						
- Charges exceptionnelles (2)	129 816	52	1 144 219	509	-1 014 402	-89
- Participation des salariés						
- Impôt sur les bénéfices (15)	-29 382	-12	-55 378	-25	25 996	47
Total	-100 434	-40	-1 088 841	-484	988 406	91
RÉSULTAT EXERCICE	-264 314	-106	-761 192	-338	496 877	65

(1) dont produits cessions éléments cédés

(2) dont valeurs comptables éléments cédés

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est de 7 891 786.14 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage une perte de -264 314.42 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Augmentation de capital d'un montant de 2 000 000€ suite à la conversion de l'un des emprunt obligataire.

Pour rappel, la société COSYNDE a abandonné à concurrence de UN MILLION QUATORZE MILLE QUATRE CENT DEUX EUROS ET QUARANTE NEUF CENTIMES (1 014 402.49€) la créance en compte courant dont elle était titulaire dans les comptes de la société SERN BALL VALVES en date du 31 Décembre 2020.

La société COSYNDE a décidé que l'abandon de créance précité était consenti à la société sous condition résolutoire de son retour à meilleure fortune.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2021 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015, N° 2016-07 du 4 novembre 2016, N° 2017-01 du 5 mai 2017, N° 2017-03 du 3 novembre 2017 et N° 2018-07 du 10 décembre 2018.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

INTEGRATION FISCALE

Il y a une convention d'intégration fiscale entre la société COSYNDE (mère) et la société ROFORGE (fille) depuis le 01/01/2018.

L'impôt est calculé au niveau de la société comme si elle était imposée séparément.

L'impact de l'intégration fiscale est comptabilisé dans les comptes de la société tête de groupe, aucune rétrocession n'étant faite aux filiales.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL		
	Terrains			
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui		
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.		
	Installations techniques, matériel & outillage industriels			
		Inst. générales, agencés & aménagés divers		
	Autres immos corporelles	Matériel de transport Matériel de bureau & mobilier informatique Emballages récupérables & divers		
	Immobilisations corporelles en cours		303 610	
	Avances et acomptes			
		TOTAL	303 610	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations		7 514 576	
	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres immobilisations financières			
		TOTAL	7 514 576	
		TOTAL GENERAL	7 818 187	

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			
	Terrains				
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui			
		Inst. gal. agen. amé. cons			
	Inst. techniques, matériel & outillage Indust.				
		Inst. gal. agen. amé. divers			
	Autres immos corporelles	Matériel de transport Mat. bureau, inform., mobilier Emb. récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours		303 610		
	Avances et acomptes				
		TOTAL	303 610		
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations			7 514 576	
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières				
		TOTAL		7 514 576	
		TOTAL GENERAL	303 610	7 514 576	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Terrains				
Constructions	Sur sol propre			
	Sur sol d'autrui			
	Inst. générales agen. aménag.			
Inst. techniques matériel et outill. industriels				
Autres Immo corporelles	Inst. générales agencem. amén.			
	Matériel de transport			
	Mat. bureau et informatiq., mob.			
	Emballages récupérables divers			
TOTAL				
TOTAL GENERAL				

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immo corporelles							
TOTAL							
Terrains							
CONSTR.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage							
Immo corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations	129 816						129 816
TOTAL GÉNÉRAL	129 816						129 816
Total général non ventilé		129 816					129 816

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires	347 644	129 816		477 460
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL	347 644	129 816		477 460
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges				
	TOTAL				
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations				
	- incorporelles				
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres Immo's financières				
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients				
	Autres provisions pour dépréciation				
	TOTAL				
	TOTAL GÉNÉRAL	347 644	129 816		477 460
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
	Dont dotations & reprises				
	- d'exploitation				
	- financières				
	- exceptionnelles		129 816		
	Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée				

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			utilisées	non utilisées	
Provisions pour litiges					
Prov. pour garanties données aux clients					
Prov. pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Prov. pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Prov. pour renouvellement des immobilisations					
Prov. pour gros entretien et grandes réparations					
Prov. pour chges sociales, fiscales / congrés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL					
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
d'exploitation					
financières					
exceptionnelles		129 816.21			

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS COSYNDE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)

A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)

1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)

ROFORGE - 0 PARC D'ACTIVITE LE STELYTEC 42400 SAINT-CHAMOND - 303559942
SERN BALL VALVES - 8 RUE DE COPENHAGUE 13127 VITROLLES - 068902883

2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)

Capital (b)	Reserves et report a nouveau avant attribution des résultats (b) (10)	(Quote-part du capital détenu en %	Brute	Nette	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (/) (9)	Montant des cautions et avals données par la société (/)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (/) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (/) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (/)
160 000	2 343 973	100.00	5 365 523	5 365 523			4 617 508	110 570	250 000
2 944 872	-789 180	70.00	1 499 972	1 499 972			10 059 277	-943 918	

- (1) Pour chacune des filiales et des entrées, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ 8) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la part détenue entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité utilisera pour présenter ses comptes.
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS COSYNDE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

Informations financières (5)	Capital (6)	Reserves et report a nouveau avant affectation des resultats (6) (1U)	Quote-part du capital detenu en %	Valeurs comptables des titres detenus (7) (8)	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals données par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (1U)	Resultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (1U)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)

Filiales et participations (1)

B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS

1. Filiales non reprises au § A :
 - a. Filiales françaises
 - b. Filiales étrangères
2. Participations non reprises au § A :
 - a. Dans des sociétés françaises
 - b. Dans des sociétés étrangères

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
- (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ 8) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
- (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
- (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
- (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
- (6) Dans la monnaie locale d'opération.
- (7) En euros lorsque l'entité utilisera pour présenter ses comptes.
- (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
- (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
- (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
ACTIF CIRCULANT	Autres créances clients	109 956	109 956	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	1 704	1 704	
	Etat & autres	37 966	37 966	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	168 838	168 838	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)			
	Charges constatées d'avance			
TOTAUX		318 464	318 464	
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(1) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES ET LES PARTICIPATIONS

POSTES	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la sté a un lien de participation
Immobilisations financières		
Participations	7 514 576	
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Total des immobilisations	7 514 576	
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés	109 956	
Autres créances	168 838	
Capital souscrit appelé, non versé		
Total des créances	278 794	
Disponibilités		
Total des disponibilités		
Dettes		
Emprunts obligataires convertibles	900 000	
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établiss. de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur cdes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 004 868	
Total des dettes	1 904 868	
Chiffre d'affaires	249 960	
Produits		
Produits de participations	250 000	
Autres produits financiers	19	
Charges		
Charges financières	10 992	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 000 000.00	1.00
Titres émis pendant l'exercice	2 000 000.00	1.00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	3 000 000.00	1.00

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)	2 075 686	-2 000 000	4 075 686	
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine	60 968	60 968		
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	1 250 746	384 771	865 974	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	12 600	12 600		
Personnel & comptes rattachés				
Sécurité sociale & autr organismes sociaux				
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	18 326	18 326		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés				
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	1 005 242	1 005 242		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	4 423 568	-518 092	4 941 660	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exer.	431 587			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés	374			

Renvois

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	675 686
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	9 320
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 600
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	697 606

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société		400 000				400 000
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir	26 952					26 952
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
Nantissement bancaire	800 000					800 000
TOTAL (1)	826 952	400 000				1 226 952
	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						
TOTAL	826 952	400 000				1 226 952

ENGAGEMENTS REÇUS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Cautionnements, avals et garanties reçus par la société						
Sûretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						
HTOL	400 000					400 000
TOTAL	400 000					400 000

COSYNDE

Société par actions simplifiée au capital de 3 000 000 Euros

Siège social : 9 Rue Anatole de la Forge- 75017 PARIS

Immatriculée au RCS de Paris sous le n° B 825 166 218

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 30 JUIN 2022

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en application des Statuts et des dispositions du Code de Commerce, pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de son dernier exercice social clos le 31 Décembre 2021, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2021, que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

ANALYSE DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE – SITUATION FINANCIERE

L'activité principale de notre Société est l'acquisition, la gestion de valeurs mobilières et la prestation administrative, financière, commerciale pour les filiales.

Notre Société a dégagé un chiffre d'affaires d'un montant de 249 960 euros contre un chiffre d'affaires de 224 970 euros à la clôture de l'exercice clos le 31 Décembre 2020, soit une hausse d'environ 11%.

PRESENTATION DES COMPTES SOCIAUX

1/ A l'actif des comptes de la Société

La lecture des principaux postes à l'actif nous révèle que :

- Le poste « autres participations » s'élève à 7 514 576 euros, à la clôture de l'exercice écoulé, soit d'un montant égal à celui de l'exercice précédent.

2/ Au passif des comptes de la Société

Le poste « emprunts et dettes financières diverses » ressort à 1 005 242 euros au 31/12/2021, contre 951 945 euros au 31/12/2020.

Le poste « emprunts obligataires convertibles » ressort à 2 075 686 euros à la clôture de l'exercice écoulé, contre 3 918 945 euros au 31/12/2020.

Le poste « emprunts et dettes auprès des établissements de crédit » s'élève à 1 311 713 euros, en 2021 contre 1 745 128 euros en 2020.

3/ Compte de résultat

Notre Société a développé un chiffre d'affaires d'un montant de 249 960 euros, contre un chiffre d'affaires de 224 970 euros à la clôture de l'exercice social clos le 31/12/2020, soit une hausse de 11,11 % par rapport à l'année précédente.

Les charges d'exploitation ressortent, à la clôture de l'exercice clos, à 458 311 euros contre 155 016 euros, en 2020.

Notre Société n'a employé aucun salarié au cours de l'exercice écoulé.

Compte tenu de la hausse des charges d'exploitation, le résultat d'exploitation est déficitaire et ressort à <208 351> euros, pour ce dernier exercice, contre un résultat positif de 69 954 euros au 31/12/2020.

Le résultat financier s'élève à la clôture de cet exercice à 44 471 euros, contre 257 694 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat courant avant impôts est déficitaire et s'élève à <163 880>euros, contre un résultat positif de 327 649 euros, au 31/12/2020.

Le résultat exceptionnel demeure déficitaire, à hauteur de <129 816> euros, contre <1 144 218> euros en 2020.

Compte tenu de ce dernier résultat, le résultat net de l'exercice clos le 31 Décembre 2021 se solde par une perte comptable de <264 314> euros contre un déficit comptable de <761 191> euros en 2020.

PERSPECTIVES D'AVENIR

L'activité dégagée depuis le début du nouvel exercice nous laisse envisager une hausse de nos résultats par rapport à ceux qui vous sont présentés.

RESULTAT - AFFECTATION

L'exercice écoulé se traduit par un déficit comptable de <264 314> Euros que nous vous proposons d'affecter en totalité au compte « report à nouveau ».

Aucune distribution de dividendes n'a été effectuée lors de l'exercice précédent.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Nous vous rappelons que par décision de l'AGE en date du 30 Décembre 2021, le capital social a été augmenté d'une somme de 2 000 000 euros, suite à la demande de conversion d'obligations convertibles par la Société HTOL.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant

ACTIVITE DES FILIALES ET DES SOCIETES CONTROLEES

SAS ROFORGE

Nous vous rappelons que notre Société a pris le contrôle de la Société ROFORGE le 23 Février 2017, dont elle détient 99% du capital.

L'activité de cette Société porte principalement sur l'achat, la fabrication, la vente de tous appareils de robinetterie se rattachant aux secteurs de l'industrie et de la construction.

Au cours de l'exercice écoulé, cette Société a dégagé un chiffre d'affaires d'un montant de 4 617 508 euros à la clôture de son dernier exercice social clos le 31/12/2021, contre un chiffre d'affaires de 4 479 068 euros au 31/12/2020.

Le résultat net de l'exercice clos le 31 Décembre 2021 de cette filiale se solde par un bénéfice net comptable de 110 570 euros, contre un résultat également bénéficiaire de 121 805 € réalisé lors de l'exercice précédent.

SAS SERN BALL VALVES

Nous vous rappelons que le 14 Juin 2019, notre Société a racheté 70% du capital social et des droits de vote de la Société SERN BALL VALVES, SAS au capital de 2 944 872 euros, immatriculée au RCS de Marseille, sous le n°B 068 802 883, dont le siège social est les Docks – Atrium 10.6 – 10 place de la Joliette – 13002 Marseille.

L'activité sociale de cette société est l'étude, la réalisation, la fabrication, la diffusion, le négoce, études assemblage de tous produits.

Au cours de l'exercice écoulé, cette Société a dégagé un chiffre d'affaires d'un montant de 10 059 277 euros à la clôture de son dernier exercice social clos le 31/12/2021, contre un chiffre d'affaires de 15 432 400 euros au 31/12/2020.

Le résultat net de l'exercice clos le 31 Décembre 2021 de cette filiale se solde par un déficit de <943 918€>, contre un bénéfice net comptable de 89 056 euros réalisé lors de l'exercice précédent.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous informons qu'au cours de l'exercice écoulé, seules des conventions conclues au cours des exercices précédents se sont poursuivies :

Il a été conclu entre la Société SBV, notre filiale et notre Société, une convention de compte courant en date du 1^{ER} Juillet 2019, d'une durée indéterminée, moyennant une rémunération à chaque fin d'exercice, pour les sommes avancées, au taux maximum fiscalement déductible communiqué par l'Administration fiscale. Aucune charge d'intérêts n'a été calculée au cours de l'exercice 2021.

Il a été conclu entre la Société SERN CONSEIL, actionnaire de la Société SBV et notre Société, une convention de rémunération du mandataire social en date du 14 Juin 2019, dont le montant s'élève au 31/12/2020 à la somme de 99 960 euros.

Nous vous rappelons, ainsi qu'il a été conclu, une convention de compte courant entre la Société et la société ROFORGE, en date du 26 Mai 2017, d'une durée indéterminée, moyennant une rémunération à chaque fin d'exercice, pour les sommes avancées, au taux maximum fiscalement déductible communiqué par l'Administration fiscale.

Il a été également conclu une convention de mandat social entre notre Société et la Société ROFORGE en date du 23 Février 2017, fixant les termes et conditions d'exercice et de cessation du mandat social de Président de la Société.

Nous vous informons également qu'a été conclu un contrat de mandat social en date du 23 Février 2017, entre la Société HTOL et notre Société, fixant les conditions d'exercice et de cessation du mandat social de Président confié à la Société HTOL.

Il a été également conclu une convention de compte courant entre la Société HTOL et notre société, en date du 28 Février 2017, d'une durée indéterminée, moyennant une rémunération à chaque fin d'exercice, pour les sommes avancées, au taux maximum fiscalement déductible communiqué par l'Administration fiscale.

SITUATION DU MANDAT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET DU PRESIDENT

Aucun mandat des commissaires aux comptes et du président n'arrive pas à expiration à la clôture de l'exercice écoulé.

ARTICLE 39-4 DU CODE GENERAL DES IMPOTS

En application des dispositions de l'article 223 quater du CGI, nous vous informons que la Société n'a engagé aucune dépense exclue des charges déductibles de l'assiette de l'impôt sur les sociétés en vertu de l'article 39-4 dudit Code.

ACTIVITE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Notre Société n'a eu aucune activité en matière de recherche et de développement.

SUCCURSALES EXISTANTES

En application de l'article L232-1 II du Code de Commerce, nous vous précisons que notre Société n'a pas constitué de succursales.

INFORMATION RELATIVE A L'ECHEANCE DES DETTES FOURNISSEURS ET CREANCES CLIENTS

Article D. 441 I. - 1° du Code de commerce : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
-----------------------	-----------------	------------------	------------------	---------------------	------------------------------

(A) Tranche de retard de paiement						
Nombres de factures concernées						
Montant total des factures concernées (TTC)		9 996				180960
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (TTC)						
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de factures exclues	-	-	-	-	-	-
Montant total des factures exclues (préciser HT ou TTC)	-	-	-	-	-	-
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délai retenu : 30 jours					

Article D. 441 I. - 1° du Code de commerce : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
-----------------------	-----------------	------------------	------------------	---------------------	------------------------------

(A) Tranche de retard de paiement						
Nombres de factures concernées						
Montant total des factures concernées (TTC)						
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (TTC)						
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de factures exclues	-	-	-	-	-	-
Montant total des factures exclues (préciser HT ou TTC)	-	-	-	-	-	-
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délai retenu : 30 jours					

Votre commissaire aux comptes relate dans son rapport général l'accomplissement de sa mission. Enfin, nous vous invitons à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

LE PRESIDENT

